

**APPEL A CANDIDATURES AU SEIN DES COMMISSIONS SPORTIVES
POSTES VACANTS – MANDATURE 2024 - 2028**

Les élections des membres des Commissions de la Ligue Motocycliste Grand Est se tiendront le **Samedi 16 Novembre 2024 à 9h30 à la Maison Régionale des Sports - 54510 Tomblaine** lors du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste Grand Est.

Postes à pourvoir :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------|
| ↳ Commission Trial : | Poste à pourvoir : 1 membre |
| ↳ Commission Enduro-Endurance TT : | Poste à pourvoir : 1 membre |
| ↳ Commission MotoBall : | Poste à pourvoir : 1 membre |
| ↳ Commission Tourisme : | Poste à pourvoir : 2 membres |

Les candidats devront, conformément à l'article 6. du Règlement Intérieur de la Ligue :

- ✓ Être âgés de plus de 18 ans,
- ✓ Être licenciés à la FFM,
- ✓ Adresser leur candidature à la Ligue Motocycliste Grand Est au moins **quinze jours** avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,
Soit avant le 1^{er} novembre 2024 à minuit (Le cachet de la poste faisant foi)
- ✓ Pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent,
- ✓ Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif, doivent appartenir à un groupement sportif affilié et être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale.

Les candidats ne peuvent être élus qu'au sein d'une seule commission.

Conformément à l'article 6. du Règlement Intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à l'élection des membres des commissions et désigne le Président en son sein.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises à l'adresse suivante :

Ligue Motocycliste Grand Est - Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine

**ACTE DE CANDIDATURE AU SEIN DES COMMISSIONS SPORTIVES
POSTES VACANTS – MANDATURE 2024 - 2028**

Selon l'article 6. du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Grand Est :

ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :

- ↪ Commission Trial : Poste à pourvoir : 1 membre
- ↪ Commission Enduro-Endurance TT : Poste à pourvoir : 1 membre
- ↪ Commission MotoBall : Poste à pourvoir : 1 membre
- ↪ Commission Tourisme : Poste à pourvoir : 2 membres

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur

NOM : Prénom(s) :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Numéro de licence :

Club : Département :

Date de naissance :

Adresse mail :

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- Commission Trial
- Commission MotoBall
- Commission Tourisme

Il vous est rappelé qu'un candidat ne peut se présenter qu'au sein d'une seule commission sportive.

Fait à, le

Signature du ou (de la) candidat(e)

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, avant le **1^{er} novembre 2024** (le cachet de la poste faisant foi).

A : Ligue Motocycliste Grand Est, Maison Régionale des Sports, 13 Rue Jean MOULIN 54510 TOMBLAINE